
**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) des membres de
l'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA VALLÉE DU ST-MAURICE**

Rencontre tenue sur Zoom le 25 novembre 2021

43 personnes présentes dont 34 membres (quorum avec 15 membres)

Nom	Prénom	Membre	Nom	Prénom	Membre
1 Adamczewski	Marco	oui	23 Lambert	Jonathan	oui
2 Bechtiger - Vicentini	Marianne	oui	24 Langlais	Karine	oui
3 Bégin	Daniel	non	25 Larochelle-Benoit	Antoine	oui
4 Bélanger	Hélène	non	26 Lirette	Alain et Lise	non
5 Bergeron	Samuel	oui	27 Matteau	Claire	oui
6 Bibeau	Marie-Hélène	oui	28 Mercure	Gilles	oui
7 Boudreau	Pierre	oui	29 Normand	Amélie	non
8 Boulanger	Chloe	oui	30 Philibert	Jean-René	non
9 Bussièrès	Josée	oui	31 Piché	Véronica	oui
10 Chabrun	Stéphanie	oui	32 Pinard	Jacques	oui
11 Couture	Eric	oui	33 Poirier	Myriam	oui
12 Daneau	Lauréanne	oui	34 Pratte	Anne-Marie	non
13 Deschesnes	Sylvie	oui	35 Proulx	Justin	oui
14 Dubuc	Lise	non	36 Raby	Yvon	oui
15 Fourchaud	Angéline	oui	37 Richard	Luc	oui
16 Gaulin	Catherine	oui	38 Simard	Christian	oui
17 Gauthier	Jasmin	oui	39 Toupin	Jean-Denis	oui
18 Gélinas	Mariette	oui	40 Tremblay	Miriane	oui
19 Guillemette	Jacques	oui	41 Trottier	François	oui
20 Houle Bellerive	Benoit	oui	42 Trudel	Camille	non
21 Jonathan	Perron	oui	43 Veillette	Guy	non
22 Laliberte	Pierre	oui			

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur **Justin Proulx**, vice-président de l'AFVSM, agit comme **président d'assemblée**. Il souhaite la **bienvenue aux participants** et déclare ouverte l'assemblée. Après avoir **constaté la présence de plus de 15 membres**, nombre constituant le quorum en vertu des règlements généraux, il procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR

Justin Proulx, procède à la lecture de l'ordre du jour. Il signale que **l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été expédiés par voie postale début octobre** en même temps que l'envoi de l'Échos de la forêt, soit plus de 7 jours avant l'assemblée générale tel que stipulé par les règlements généraux. De plus, **plusieurs courriels ont été expédiés** au cours des dernières semaines. Enfin, un courriel contenant les documents nécessaires à la rencontre a été envoyé à toutes les personnes inscrites à l'AGA.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
3. Mot du Conseil d'administration
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale (20 nov. 2020)
5. Présentation du rapport annuel et du rapport financier
6. Nomination d'un examinateur comptable externe
7. Élection des administrateurs
8. Varia :
 - Mise à jour des règlements généraux de la corporation
9. Fin de la réunion

Jacques Pinard, propose l'adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour tel que lu par M. Justin Proulx. Le varia est laissé ouvert jusqu'à la fin de l'assemblée. **Lauréanne Daneau** appuie cette proposition. **ADOPTÉE.**

3. MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Justin Proulx fait la **lecture du mot du CA** qui apparaît au **rapport annuel** présenté sous forme de PDF aux participants.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (20 novembre 2020)

Le P.V. de la dernière AGA a été envoyé par courriel à tous les participants de l'AGA. **La directrice en fait une lecture rapide.** Justin Proulx demande à l'assemblée si celle-ci est d'accord pour accepter le procès-verbal de la dernière AGA. Sur proposition de **Myriam Poirier**, dûment appuyée par **Josée Bussièrès**, il est résolu **d'accepter le procès-verbal de la dernière assemblée générale du 20 novembre 2020.** **ADOPTÉE.**

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL ET DU RAPPORT FINANCIER

✓ PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel a été envoyé aux participants par courriel. **La directrice, Angéline Fourchaud présente le bilan de l'exercice 2020-2021** à partir du rapport annuel en version PDF.

Même s'il n'apparaît plus nécessaire d'adopter le bilan des activités du dernier exercice ni de ratifier les actes des administrateurs en assemblée générale, **Justin Proulx** suggère **néanmoins d'adopter ce rapport et les actes des administrateurs.**

Sur proposition de **Jacques Guillemette** dûment appuyée par **Pierre Laliberté**, il est **résolu d'adopter le bilan des activités** du dernier exercice et de **ratifier les actes des administrateurs. ADOPTÉE.**

✓ **PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER**

La directrice explique que les **états financiers de l'exercice ont été examinés par madame Lucie Bellemare, comptable.** Elle explique que les États financiers sont présentés sous forme de Powerpoint ce qui rend la présentation plus agréable. Le trésorier, **Jacques Guillemette, présente les États financiers.** Il explique que les documents composant le rapport financier sont :

- Les résultats et solde de AFVSM INC + le bilan de AFVSM INC
- Les résultats et solde de AFVSM + le bilan de AFVSM
- Les résultats et solde de MCFC + le bilan de MCFC

Les participants acceptent **une présentation électronique abrégée du rapport financier de l'année 20-21** et des **prévisions budgétaires pour l'année 21-22.** Le trésorier présente donc **le bilan financier de l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice de l'exercice 2020-2021.**

Pour le fonds MCFC :

- L'état des résultats montre un surplus de 4 961\$. Le solde du fonds à la fin de l'exercice est de 159 076\$ au 31 août 2021.
- Le bilan montre un solde du fonds de 159 076\$ au 31 août 2021.

Pour l'AFVSM :

- L'état des résultats montre des revenus totaux 245 234\$ et un total des dépenses de 268 012\$. L'état des résultats montre donc un déficit de 22 778\$ au 31 août 2021.
- Le bilan montre un solde du fonds est de 352 850\$ au 31 août 2021.

Pour AFVSM INC (soit l'AFVSM + le fonds MCFC) :

- L'état des résultats montre des revenus totaux de 250 945\$ et un total des dépenses de 268 762\$. L'état des résultats montre un déficit de 17 817\$ au 31 août 2021.
- Le bilan montre un solde du fonds de 511 926\$ au 31 août 2021.

L'adoption de ce **rapport financier** est proposée par **Luc Richard** et secondée par **Benoit Houle-Bellerive. ADOPTÉE.**

Puis, à titre informatif, le trésorier présente les **prévisions budgétaires** de l'Association forestière pour l'année 2020-2021. **Celles-ci montrent un déficit de 40 758\$.**

6. NOMINATION D'UN EXAMINATEUR COMPTABLE EXTERNE

Justin Proulx suggère, au nom des membres du conseil d'administration, de **reconduire l'actuelle examinatrice, soit madame Lucie Bellemare, comptable**. Cette suggestion du conseil d'administration est basée sur l'expertise de madame Bellemare concernant les affaires et les finances de l'association, et sur son tarif et sa disponibilité au moment de notre fin d'exercice. **Justin Proulx** mentionne qu'il est **possible qu'une vérification comptable** soit exigée par nos partenaires dans le cas de **la signature de nouveaux projets**. **Il demande à l'Assemblée si elle est d'accord pour que le CA décide de l'entité à choisir pour effectuer cette opération lorsque cela sera nécessaire.**

Sur proposition de **Benoit Houle-Bellerive** dûment appuyée par **Jean-Denis Toupin**, il est **résolu de reconduire madame Lucie Bellemare, comptable**, dans son mandat d'examinatrice pour l'exercice 2021-2022 **et de mandater le CA pour le choix d'un cabinet comptable si nécessaire. ADOPTÉE.**

7. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Justin Proulx, propose qu'**Angéline Fourchaud soit nommée présidente d'élection** et Pierre Laliberté, seconde cette proposition. **ADOPTÉE.**

À l'aide d'une présentation électronique, Angéline Fourchaud présente donc la liste des administrateurs du CA, la liste de ceux dont les mandats viennent à échéance et la liste des candidatures.

La présidente d'élection indique que, sur les **15 membres du CA**, les mandats de **6 administrateurs arrivent à échéance**. Il s'agit des mandats de : **Justin Proulx, Gilles Renaud, Jacques Guillemette, Pierre Boudreau, Myriam Poirier et Marco Adamczewski**. De plus, il reste **2 postes à pourvoir au sein du CA**. Ce qui porte à **8 le nombre de postes disponibles**.

Les candidatures reçues sont les suivantes : **Justin Proulx, Gilles Renaud, Jacques Guillemette, Pierre Boudreau, Myriam Poirier et Marie-Hélène Bibeau soit 6 candidatures pour 8 postes libres**.

La présidente d'élection demande à l'assemblée si elle est **favorable à accueillir tous ces membres au sein du conseil d'administration**. Comme il n'y a aucune objection, elle accueille une proposition en ce sens. **La directrice explique que le conseil d'administration verra à combler les 2 postes libres au cours de la prochaine année.**

Mariette Gélinas propose l'élection en bloc des membres ayant fait parvenir leur candidature. Cette proposition est secondée par **Pierre Laliberté. ADOPTÉE.**

La directrice, annonce que l'élection des officiers du comité exécutif se fera lors de la première réunion du nouveau conseil d'administration, le **16 décembre prochain**. L'annonce des postes sera faite dans le prochain bulletin Échos de la forêt.

8 VARIA

- **Mise à jour des règlements généraux de l'Association**

La directrice explique que dans la dynamique du changement de nom de l'organisme, et la mise en œuvre de la nouvelle base de données des membres, il apparaît nécessaire de faire une mise à jour et une adaptation de nos règlements généraux afin que ceux-ci correspondent mieux à notre fonctionnement actuel.

Le CA a déjà pris une résolution en ce sens. Cependant, les administrateurs souhaitent qu'une résolution soit adoptée dans le même sens par l'AGA. Ainsi, au cours de la prochaine année, la directrice va travailler sur la mise à jour et l'adaptation des règlements généraux de l'organisation.

Cela implique que l'année prochaine lors de l'AGA, la directrice fera la présentation des changements à faire dans les règlements. L'AGA devra statuer sur ces modifications.

Mariette Gélinas, secondé par **Karine Langlais** proposent que la **direction de l'organisme procède à une révision des présents règlements généraux de l'organisation**. Les modifications seront présentées lors de la prochaine AGA pour approbation par les membres. **ADOPTÉE**

9 FIN DE LA RÉUNION

L'assemblée est levée, à **11h36**, sur proposition de Justin Proulx, secondé par Pierre Bordeleau. **ADOPTÉE**.